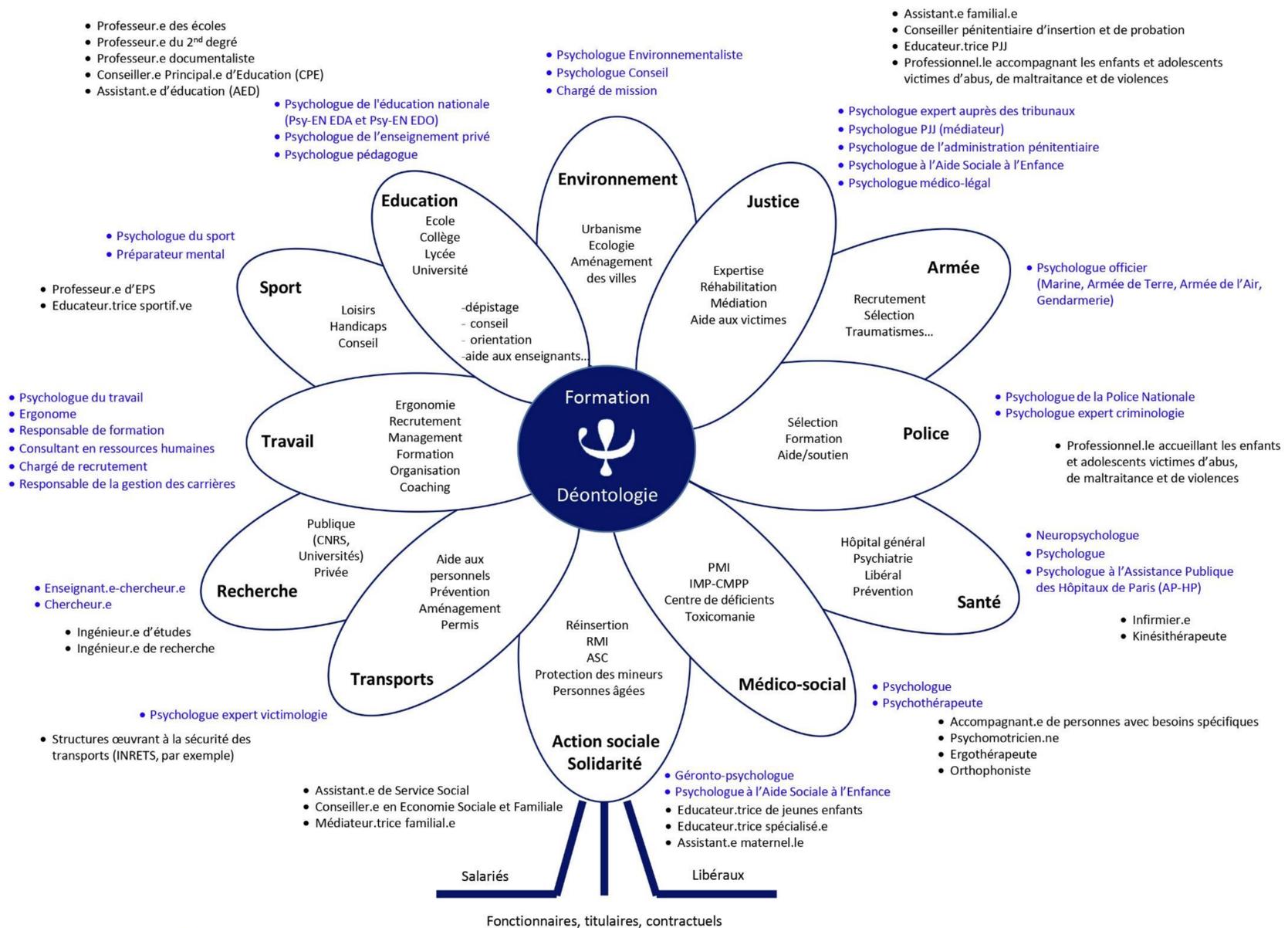




Psychologie : des secteurs d'exercice pluriels

Pour découvrir la pluralité des secteurs d'exercice des psychologues
et des enseignant.e.s-chercheur.e.s en Psychologie :



En bleu, les métiers de la Psychologie.
En noir, les métiers en lien avec la Psychologie

Source : Syndicat National des Psychologues (Février 2002, Bulletin du SNP Psychologues et Psychologies, Supplément au n° 162), complété par le SIOU/BAIP Campus Croix-Rouge de l'Université de Reims en 2011 et par Hélène Ricaud (Université Toulouse 2) en 2016, 2020 et 2023.

Source : <https://ffpp.net/wp-content/uploads/2021/02/Plaque-psy-2021.pdf>

Se repérer parmi les métiers « psy » :

« Le **psychologue** est titulaire d'une licence, d'un master de psychologie (BAC+5) et d'un stage de professionnalisation. L'usage du titre de psychologue est protégé par la loi [[Loi n°85-772 du 25 Juillet 1985 Chapitre V : Mesures relatives à la profession de psychologue](#)]. Le psychologue doit s'inscrire sur le répertoire de l'Agence Régionale de Santé (liste ADELI). Sa pratique se réfère à un Code de déontologie [<http://www.codededeontologiedespsychologues.fr/Code-de-Deontologie-des.html>].

Le **psychiatre** est un **médecin** spécialisé en psychiatrie.

Le **psychothérapeute** est formé à la psychothérapie. Il propose différentes pratiques psychothérapeutiques. Son titre est reconnu par la loi Accoyer (2010). Il doit s'inscrire sur le répertoire ADELI des psychothérapeutes à l'Agence Régionale de Santé.

Le **psychanalyste** est un professionnel rattaché à une école de psychanalyse. Son titre n'est pas protégé par la loi. Un travail sur soi est indispensable pour pratiquer la psychanalyse.

Le **psychologue** peut être aussi psychothérapeute et/ou psychanalyste. »

« Les **enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs des universités)** concourent à l'accomplissement des missions de service public de l'enseignement supérieur. Ils participent à l'élaboration et à la transmission des connaissances, assurent la direction, le conseil et l'orientation des étudiants. Ils contribuent également au développement de la recherche fondamentale, appliquée et à sa valorisation ainsi qu'à la diffusion de la culture et à la coopération internationale. »

Sources : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/maitres-de-conferences-et-professeurs-des-universites-recrutement-agregation-detachement-mutation-46265>
https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/documents/reperes_exercice_metier_enseignant_chercheur_1145863.pdf

Certains enseignants-chercheurs en psychologie peuvent également être psychologues et/ou psychothérapeutes et/ou psychanalystes.